

Notes sur la classification des bolets : I. systématique des boletacées

Autor(en): **Konrad, P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie**

Band (Jahr): **10 (1932)**

Heft 10

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-934853>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

als Dörrpilze für den Handel Verwendung finden dürfen; und seither haben nach den Erfahrungen von F r i e s e (a. a. O.) solche Pilze viel weniger zu Beanstandungen Anlass gegeben als vorher, wo beliebige Pilzgemische feilgeboten wurden. Es liegt auf der Hand, dass bei Artentrennung beigemengte Arten viel eher auffallen (z. B. Blätterpilze unter Steinpilzen), als einzelne ungeeignete Stücke in einem Artengemisch. — Die Forderung der Artentrennung findet sich auch in Abschnitt a) des oben erwähnten Revisionsvorschlages der Vapko, und hat natürlich auch Geltung für die Trockenpilze. Bei strenger Handhabung dieser Vorschrift bei den Dörrpilzen, soweit es

möglich ist, wird eine Hauptquelle der Unübersichtlichkeit und möglicher Beimengungen ausgeschaltet. Erleichtert wird die Kontrolle noch dadurch, dass nur eine bestimmte Anzahl von Arten zugelassen wird, die auch in trockenem Zustande gut kenntlich sind. Natürlich soll damit keineswegs eine V e r a n t w o r t l i c h k e i t des Experten für die Artidiagnose aufgestellt werden.

Im eigenen Interesse werden die Verkäufer (Ladeninhaber) ihre Trockenpilze von zuverlässigen Lieferanten beziehen.

Am sichersten fährt schon der praktische Pilzkenner, der sich seine Pilze selbst sammelt und trocknet.

Notes sur la classification des Bolets.

I. Systématique des Boletacées.

Par P. K o n r a d, Neuchâtel.

Autrefois, à l'époque de Fries, toutes les espèces de Bolets appartenait au seul genre *Boletus*, tout comme la plupart des espèces de champignons à lamelles appartenait au genre *Agaricus*.

De même que l'ancien genre *Agaricus* est devenu l'importante famille des *Agaricacées*, de même l'ancien genre *Boletus* Fries est devenu une famille, celle des *Boletacées*.

Il n'est plus un seul mycologue moderne qui groupe encore l'ensemble des Bolets dans le genre *Boletus*. Tous admettent plus ou moins la famille des *Boletacées*. Quelques-uns vont même plus loin et font des Bolets l'ordre des *Boletales*, analogue à l'ordre des *Agaricales*, en érigeant en familles des subdivisions de l'ancien genre *Boletus*, par exemple la famille des *Strobilomycétées* contenant le genre *Strobilomyces*.

Nous nous en tenons pour notre part à la famille des *Boletacées* groupant tous les Bolets.

Rappelons que dans les *Icones Selectae Fungorum*, que nous publions avec la collaboration de M. A. Maublanc, Secrétaire général

de la Société mycologique de France, à Paris, nous avons suivi les idées de Patouillard qui a détaché les Bolets des *Polyporacées* pour les rapprocher des *Agaricacées*. Notre ordre des *Agaricales* comprend ainsi les cinq familles suivantes: *Agaricacées*, *Russulacées*, *Hygrophoracées*, *Paxillacées* et *Boletacées*.

1. Famille des Boletacées.

Remarquons que toute classification systématique moderne doit tenir compte de l'ensemble des caractères morphologiques et non plus d'un seul caractère isolé. La forme extérieure, la structure interne, comme aussi le mode de développement, doivent être pris en considération. Il en résulte parfois des conséquences inattendues. Ainsi, par exemple, Kühner a démontré (Le Botaniste, 1926) que l'anneau de certains Bolets, de *Boletus flavus* par exemple, n'est pas dû à la présence d'un voile général ou partiel; c'est un faux voile, formé par une extension de la marge du chapeau à la rencontre du pied, alors qu'à l'origine l'hyménium est nu. Il n'y a donc

pas une angiocarpie véritable, mais une pseudo-angiocarpie. Il s'en suit que la présence ou l'absence de l'anneau n'a pas la même valeur chez les Bolets que là où l'anneau provient du voile. Ce serait ainsi une erreur de grouper en un genre les Bolets à anneau. Ainsi, par exemple, *Boletus luteus*, avec anneau, est beaucoup plus proche de *Boletus granulatus*, sans anneau, que de *Strobilomyces strobilaceus* ou de *Boletinus cavipes*, avec anneau, mais dont la structure est très différente.

Les Bolets étant maintenant groupés dans la famille des *Boletacées*, plutôt que dans le genre *Boletus*, nous devons constater qu'il a été créé, par les différents auteurs, tant européens qu'américains, de très nombreux noms génériques nouveaux. Ces nouveaux noms de genres ne peuvent pas être tous retenus. Il ne faut, au contraire, retenir que ceux qui correspondent à une classification naturelle et non artificielle, en nous basant sur les principes énoncés plus haut.

C'est ainsi que nous nous en tenons dans les grandes lignes aux genres retenus par A. Maublanc, *Les Champignons de France*, 2^e édition, tome II (1927). A consulter aussi l'excellent ouvrage de E. J. Gilbert, *Les Bolets* (1931).

Il s'agit des genres suivants, détachés de l'ancien genre *Boletus* et ne comprenant chacun qu'un petit nombre d'espèces indigènes :

1. Genre *Strobilomyces* Berkeley, à spores réticulées, dont l'espèce-type est *Strobilomyces strobilaceus* (Fries ex Scopoli) Berkeley.

2. Genre *Gyroporus* Quélet, à spores ellipsoïdes, citrines en tas, comprenant deux espèces : *Gyroporus cyanescens* (Fries ex Bulliard) Quélet et *castaneus* (Fries ex Bulliard) Quélet.

3. Genre *Gyrodon* Opatowski, à tubes très courts et pores amples, genre faisant la transition aux *Polyporacées* ; espèce-type, *Gyrodon lividus* (Fries ex Bulliard) Opatowski.

4. Genre *Boletinus* Kalchbrenner, à tubes alvéolaires, non séparables et pied annelé, creux ; espèce-type *Boletinus cavipes* (Opatowski) Kalchbrenner.

5. Genre *Phaeoporus* Bataille, à spores pourpre-rougeâtre ; espèce-type *Phaeoporus porphyrosporus* (Fries) Bataille.

6. Genre *Tylopilus* Karsten, à spores roses ; espèce-type *Tylopilus felleus* (Fries ex Bulliard) Karsten. Notons en passant que, contrairement à l'avis de E. J. Gilbert, mais d'accord avec R. Maire, la couleur rose des spores nous paraît suffire à justifier ce genre.

7. Enfin le genre *Boletus* Fries ex Linné [pro parte] comprenant les Bolets non classés dans les six genres ci-dessus.

2. Genre *Boletus*.

Le genre *Boletus*, tel qu'il subsiste après le détachement des genres *Strobilomyces*, *Gyroporus*, *Gyrodon*, *Boletinus*, *Phaeoporus* et *Tylopilus* comprend un assez grand nombre d'espèces, à spores fusiformes-allongées, jaunecrocé à brun-olivâtre. Ce genre, qui correspond à peu près au genre *Tubiporus* de Ricken (*Vademecum*, 1918), n'est pas très homogène et peut se répartir en quatre groupes distincts.

Ces groupes, *Krombholzia*, *Ixocomus*, *Xerocomus* et *Dictyopus*, sont d'excellentes coupures que certains auteurs (E. J. Gilbert, par exemple) ont érigées en genres. Nous préférons suivre A. Maublanc et en faire des sous-genres du genre *Boletus*. C'est évidemment une question d'appréciation, variable suivant la valeur et l'importance que l'on donne à l'idée générique. Il nous semble, cependant, qu'il est préférable de tenir compte, pour le moment du moins, d'une longue habitude et d'une respectable tradition, en ne nommant pas *Xerocomus subtommentosus*, *Krombholzia scabra* ou *Ixocomus granulatus*, ce que tout le monde désigne sous le nom de *Boletus subtommentosus*, *Boletus scaber* et *Boletus granulatus*.

Nos sous-genres de *Boletus* sont donc les suivants :

1. Sous-genre *Krombholzia* Karsten, à pieds allongés, grêles et rugueux. Espèce-type *Boletus scaber* Fries ex Bulliard, plus cinq à

six autres espèces, dont *aurantiacus* Roques ex Bulliard (synonymes *versipellis* Fries et *rufus* Fries ex Schaeffer).

2. Sous-genre *Ixocomus* Quélet, comprenant les espèces à chapeau visqueux, avec ou sans anneau, telles que *Boletus luteus* Fries ex Linné, *elegans* Fries ex Schum. (synonyme *flavus* Fries ex Withering), *viscidus* Fries ex Linné, *flavidus* Fries, *tridentinus* Bresadola, *granulatus* Fries ex Linné (synonyme *collinitus* Fries), *bovinus* Fries ex Linné, *placidus* Bonorden (nombreux synonymes et Subsp. *Bellini* = *leptopus*), *variegatus* Fries ex Swartz, *sulphureus* Fries, *piperatus* Fries ex Bulliard et *amarrellus* Quélet (synonyme *Pierrhuguesi* Boudier).

3. Sous-genre *Xerocomus* Quélet, comprenant des espèces de taille moyenne, à chapeau sec, tomenteux, à pied cylindrique, généralement grêle, non réticulé, à tubes adnés et à pores plus ou moins irréguliers. Citons parmi les principales espèces de ce sous-genre: *Boletus chrysenteron* Fries ex Bulliard (et Subsp. *versicolor*), *subtomentosus* Fries ex Linné (et ses Subsp., var. et nombreuses formes), *parasiticus* Fries ex Bulliard, *sanguineus* Fries ex Withering (synonyme ou variété *gentilis* Quélet), *pulverulentus* Opatowski (synonyme *radicans* Fries pro parte), *badius* Fries (synonyme *vaccinus* Fries), etc. *Boletus impolitus*, quoique classé par Quélet en tête de son nouveau genre *Xerocomus*, nous paraît plutôt appartenir au sous-genre suivant, par son pied généralement obèse et ses tubes d'abord sinués.

4. Enfin le sous-genre *Dictyopus* Quélet

comprenant les gros Bolets à pied obèse, généralement réticulé, plus rarement granuleux, type *Boletus edulis* Fries ex Bulliard.

Nous reviendrons plus en détail, dans une prochaine Note, sur ce sous-genre important.

Remarquons en passant que les auteurs, tel E. J. Gilbert, qui érigent en genres les quatre sous-genres ci-dessus, failliraient aux règles de Bruxelles, sur la nomenclature systématique, s'ils ne donnaient pas le nom de *Boletus* à l'un de leurs genres restreints. En effet, le démembrement d'un ancien genre implique l'obligation de conserver le nom générique démembré à l'un des nouveaux genres créés.

C'est ainsi que le fait de faire de l'ancien genre *Agaricus* la famille des *Agaricacées* et l'ordre des *Agaricales* a imposé la nécessité de conserver le nom générique *Agaricus* sensu stricto à l'un des genres résiduels de la famille des *Agaricées*. C'est ce qu'a fait Karsten en donnant le nom générique *Agaricus* au genre contenant le champignon à lamelles le plus anciennement connu, le plus commun, le plus typique des *Agaricées*, soit à l'ancien genre *Psalliota*, contenant le champignon de couche ou champignon de Paris, qui devient ainsi *Agaricus campester*.

De même en faisant des genres de nos sous-genres *Krombholzia*, *Ixocomus*, *Xerocomus* et *Dictyopus*, le nom générique *Boletus* disparaît, ce qui est impossible. Aussi le genre *Dictyopus*, contenant le Bolet le plus connu, le plus typique, *Boletus edulis*, doit-il devenir le genre *Boletus* sensu stricto. (A suivre.)

Einteilung der Röhrlinge.

I. Systematik der Röhrlinge (Boletaceae).

Von P. Konrad, Neuenburg. Deutsche autorisierte Übersetzung von E. Bosshard.

Früher, zur Zeit des schwedischen Naturforschers Professor Fries, bildeten alle Röhrlingsarten die einzige Gattung der Röhrlinge (*Boletus*), ähnlich wie die meisten

Pilze mit Lamellen zu der Gattung Blätterpilze (*Agaricus*) gehörten.

Wie die alte Gattung *Agaricus* zu der wichtigen Familie der *Agaricaceae* ge-